PROGRAMME TRAVAUX 2023

ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ARGENTIERE A L'ECHAILLON

I FAUCARDAGE MECANIQUE

1°) Faucardage mécanique en toutes saisons

A) ENTRETIEN en zone urbaine

NOM du fossé ou ruisseau	Classification	largeur en m	Longueur en m	Surface en m2
La Petite Saulne La Petite Saulne La Fontaine de la Roche Le Pierre Hébert Le Guâ Fossés n° 15 et 14 bis La Grande Saône Le fossé n° 23 à Sassenage	P P P P P S P S	5,44 4,69 6,50 9,25 3,10 8,50	506 559 80 2 369 487 290 335 185	2 753 2 622 520 21 913 1 510 2 465 3 693 851 36 327 m2
B) ENTRETIEN en zone rurale				30 327 1112
NOM du fossé ou ruisseau	Classification	largeur en m	Longueur en m	Surface en m2
Le Ruisset Le Ruisset Le Gélinot Plage de l'Hérard Fossé n° 5 (Veurey) Fossé n° 12 de Cordée Fossé n° 14 du Ruisset Fossé n° 5 et 20 (Bas Sassenage) Canal des Moulins Fossé des Bauches Fossé n° 8 à Veurey Fossés pied de digue Veurey et Noyarey	P P P P S S S S S S P S S	13,37 8,62 6,24 6,90 8,17 5,02 4,65 6,79 5,68 5,54 8,50 9,72	1 768 290 1 066 490 447 800 800 1 072 467 289 480 2 630	23 638 2 500 6 652 4 797 3 381 3 652 4 016 3 720 7 279 2 653 1 601 4 080 25 564
Le Ruisset (ancienne concession EDF)	p P	14,00	3 000 20 023	42 000 20 023 m ²
TOTAL AS TOUTES SAISONS				155 555 m ² 191 882 m ²

2°) Faucardage mécanique hors cultures et 2ème passag	e
a)	

NOM du fossé ou ruisseau	Classification	largeur en m	Longueur en m	Surface en m2
Fossé des Grottes La Petite Saulne	P P	5,72	540	3 089
Fossé des Sables	P	3,03	302 738	915 2 686
Le Pierre Hébert	P	3,64	756 850	2 000 5 848
Fossé des Moras	S	6,88 7,08	708	5 040 5 013
Fossé n° 15 (Noyarey)	S	6,85	479	3 281
Grand Communal (Noyarey)	S	5,96	1 372	8 177
Fossé des Bauches	P	8,28	284	2 352
Fossé n° 6 des Louvats (Veurey)	S	6,52	161	1 050
Fossé n° 14 du Ruisset (Noyarey)	S	5,35	143	765
La Petite Saulne	P	7,73	958	7 405
Le Gélinot	P	8,67	1 242	10 768
Fossé n° 10 (Noyarey)	S	5,60	202	1 131
Le Ruisset	P	5,18	638	3 305
Fossé n° 9 (Veurey)	S	4,00	270	1 080
Fossé n° 22	S	4,20	210	882
Fossé n° 26 (Sassenage)	S	6,50	220	1 430
La Fontaine du Merle (origine)	Р	2,00	90	180
Le Fossé n° 6 (Mollard des Iles)	S	4,00	100	400
La Plage de la Voroize	Р			<u>945</u>
				60 702 m ²
b)				
	Classification	largeur	Longueur	Surface
NOM du fossé ou ruisseau	Classification	en m	en m	en m2
La Fontaine de la Roche	Р	6,50	80	520
Fossés n° 15 et 14 bis	S	8,50	290	2 465
Pierre Hébert (chemin de la Vanne> fossé	3	-,		
n° 15)	P	9,20	350	3 220
Le canal des Moulins à Noyarey	Р	2,80	320	896
Le ruisseau du Guâ	Р	3,10	487	1 510
La Grande Saône	Р		335	3 693
				12 304
TOTAL AS HORS CULTURE en m2				73 006 m ²
SURFACE TOTALE TRAITEE				
191 882 m ² + 73 006 m ² + 10 000 m ²				
(divers)				274 888 m²
274 888 m² x 0,0787 €/m2 x 1,200 =				25 960 €

TOTAL FAUCARDAGE MECANIQUE

25 960 €

II TRAVAUX MANUELS - ENTRETIEN DE LA VEGETATION

* TRAVAUX A REALISER PAR DES ENTREPRISES DE REINSERTION OU DES ENTREPRISES PRIVEES

1- Fauchage manuel

a) 2 passages

- * les délaissés du Guâ au droit du parc de l'Ovalie à Sassenage
- * les délaissés du Ruisset à Noyarey en amont du chemin de la Vanne (écoles) Forfait

500 €

b) 1 passage

- * de la plage de la Voroize à Veurey
- * du canal des Moulins à Noyarey (aval route départementale)
- * du fossé de la Fontaine de Cordées en amont de son exutoire dans le Ruisset
- * des berges rive gauche et rive droite du Ruisset au droit du parc des Biches à Noyarey + servitude rive gauche
- * des ilôts boisés situés le long du Ruisset et de la Fontaine du Merle à Noyarey
- * de la berge rive droite du Ruisset de part et d'autre du pont d'accès au restaurant Allibe
- * du fossé n° 18 des Engenières à Sassenage
- * du torrent de l'Hérard à Noyarey
- * de la section d'écoulement du Guâ au droit de la propriété NALLET à Sassenage
- * de la Fontaine de la Roche en amont du collège Fleming à Sassenage
- * des berges et servitudes rive gauche de la Grande Saône à Sassenage entre la station de relevage et le pont des Martys
- * de la section d'écoulement du fossé n° 7 en amont de son exutoire dans le ruisseau des Sables
- * des berges et servitudes de la petite Saône difficile d'accès de part et d'autre du chemin du Vinay jusqu'au chemin du Néron à Sassenage
- * de la berge rive gauche de la petite Saône entre le Guâ et le nouveau pont Forfait

7 600 €

2- Nettoyage et débroussaillage manuel de la section d'écoulement des cours d'eau suivants :

*Sur la commune de Sassenage
la servitude rive gauche de la Grande
Saône (pied de clôture et murs)
le ruisseau des Sables (amont exutoire
petite Saône + origine)

1 X 240

2 X 1783 m2

TOTAL TRAVAUX MANUEL	S		36 533 €	
4- Travaux d'abattage d'arbres morts et/ou dangereux sur l'ensemble des cours d'eau gérés par l'AS de AE et plus particulièrement sur le Ruisset en aval du bourg de Veurey.				
3- Visite de suivi, nettoyage de la section d'écoulement de la Fontaine du Merle sur les communes de Sassenage et de Noyarey au droit de la zone d'activité : extractions de bouchons, enlèvement d'embâcles, petits élagages, etc				
29 084 m2 X 0,400 €/m TTC	TOTAL	29084 m2	11 633 €	
la rive gauche du Ruisset aval pont de	s Cordées	1 X 1 732		
*Sur la commune de Veurey la rive gauche du Ruisset face au lotissement des Cordées		1 X 859 m2		
le Gélinot (aval chemin de la Vanne)		1 000 m2		
le grand communal (amont confluent (Bélinot)	1 X 60 m2		
la plage de l'Hérard (bassin aval + exu	toire)	1 X 1008 m2		
le Gélinot amont et aval RD	-,	1 X 2 049 m2		
le Vivier amont route départementale le torrent de l'Hérard (plage> seuil n'	° 2)	2 X 672 m2 1 X 400 m2		
départementale)		0 V 070 0		
le fossé des Bauches (amont et aval re		2 X 451 m2		
la Fontaine du Merle (RD aval rond po	•	1 X 330 m2		
la Fontaine du Merle (amont route départementale dans les Ets Baltha:	zard)	2 X 1 036 m2		
*Sur la commune de Noyarey				
le Pierre Hébert à l'origine (rond point)		2 X 184 m2		
le ruisseau du Guâ aval origine		1 X 1317 m2		
le fossé n° 17 entre route département et Pierre Hébert (amont/aval du foss		2 X 450 m2		
la petite Saône + section aval rue 8 ma		1 X 429 m2		
le fossé n° 14 bis à l'amont de son reje		2 X 1900 m2 +		
la petite Saône (RG amont pont du 8 n	nai> ruisseau du Guâ)	2 X 3344		

III CURAGES

TRAVAUX A REALISER PAR DES ENTREPRISES PRIVEES

1- <u>Curage de propreté sur les communes de Sassenage et Noyarey</u> (à l'aide d'un engin muni d'une griffe avec régalage sur place ou évacuation des rémanents)

<u>a)</u>	Deux	passages	(juin e	et septembre)	
_			~		

La Fontaine de la Roche à Sassenage (section amont et aval route	
nationale)	

2 X (130 m + 84 m) X 2,50 € HT/m X 1,200 =

1 284 €

Le ruisseau du Guâ à Sassenage

2 X (310 m + 190 m) X 2,50 € HT/m X 1,200 =

3 000 €

Le Pierre Hébert à Sassenage

2 X 820 m X 2,50 € HT/m X 1,200 =

4 920 €

b) Un passage (juillet)

La petite Saône à Sassenage :

* entre le dallot et le chemin du Paget 670 m X 2,50 € HT/m X 1,200 =

2 010 €

Le canal des Moulins à Noyarey 310 m X 2,50 € HT/m X 1,200 =

930 €

Total des curages de propreté

12 144 €

2- Curages

1) Sur la commune de Sassenage

- * Remise en état des fossés de drainage périphériques à la copropriété de la Saule
- Recalibrage à raison de 0,500 à 1 m3/m des sections de fossés longitudinales à la copropriété avec régalage des matériaux extraits sur les servitudes rive gauche et ou rive droite du fossé 190 m X 5,00 €/m X 1,20 =

1 140 €

- Curage à raison de 0,250 m3/m de la section de fossé de raccordement à la petite Saône avec régalage des matériaux extraits sur la servitude rive gauche du fossé

80 m X 3,00 €/m X 1,20 =

288 €

* Curage du ruisseau du Guâ à l'intérieur de l'ancienne propriété NALLET à raison de 0,500 m3/m avec régalage des matériaux extraits sur la servitude rive droite du cours d'eau

170 m X 3,00 €/m X 1,20 =

648 €

2) Sur la commune de Novarey

* Curage du fossé secondaire n° 9 entre le pied de digue et le Gélinot à raison de 0,500 m3/m avec régalage des matériaux extraits sur les servitudes rive droite et ou rive gauche du fossé 270 m X 3,00 €/m X 1,20 =

972€

TOTAL TRAVAUX DE CURAGE

15 192 €

IV TRAVAUX DIVERS

* Evacuation en décharge agréée des végétaux (mis à ressuyer) issus des curages de propreté réalisés sur l'ensemble du réseau de l'AS de l'Argentière à l'Echaillon durant les campagnes de 2022 et printemps 2023 - Un forfait

3 500 €

- * Location en régie d'une pelle à chenille équipée d'un godet de terrassement pour :
- Suppression d'un étranglement dans le ruisseau de la petite Saône en amont du pont du 8 mai (Sassenage)
- Suppression des anciennes clôtures, cabanons et autres encombrants situés sur la crête de talus et la servitude rive droite du ruisseau des Sables en amont de son exutoire dans la petite Saône au driot des anciens jardins (Sassenage)
- Remise en état d'une section de la servitude rive gauche du Ruisset sur une centaine de mètres en aval de la RD 1532 (Noyarey)
- Suppression de deux atterrissements liés à la présence de blaireaux dans le lit du Gélinot en tête de réseau sur la commune de Noyarey
 2 journées à 800 € TTC

1 600 €

* Travaux de petites réparations (rejointoiement) sur le seuil n° 3 dans le torrent de l'Hérard et de stabilisation du pied de berge du torrent par battage de pieux Un forfait

2 500 €

* Entretien des différentes techniques végétales et plantations réalisées par l'AS de CE sur son réseau ces dernières années (Ruisset (2), Fontaine du Merle (1), Pierre Hébert (3), petite Saône (3), Fontaine de la Roche (1), Canal des Moulins

2 000 €

TOTAL TRAVAUX DIVERS

9 600 €

V FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE

Location en régie d'un engin type pelle mécanique 2 jours X 800 € TTC

1 600 €

Location en régie de main d'oeuvre équipée de tronçonneuse : 2 jours (2 hommes) x 640 € TTC

1 280 €

TOTAL FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE

2 880 €

TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX 2023

90 165€

Dressé par le surveillant de travaux, Yvan GI FNAT Vu et vérifié par le Président, Gabriel CARTIER-MILLON